



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

Carcassonne, le 6 NOV. 2018

direction
départementale
des Territoires
et de la Mer
Aude

Le directeur départemental des Territoires et de la Mer
à
Monsieur l'administrateur provisoire
de l'ASA de Pennautier
à l'attention de Monsieur Christophe GUIRAUD
Mairie
4 boulevard Pasteur
11610 PENNAUTIER

Mission des Affaires
Juridiques et du Suivi
des Procédures

objet : Arrêté préfectoral n°2018-24 portant création de l'ASA de Pennautier extension du périmètre de

affaire suivie par : Prénom : Dominique Nom de l'agent : KERRINCKX
Service : Mission des Affaires Juridiques et du Suivi des Procédures
Téléphone : 04 68 10 31 38
Courriel : dominique.kerrinckx@aude.gouv.fr

Je vous adresse en pièce jointe, aux fins de notification, copie de l'arrêté préfectoral n° 2018-24 portant création de l'Association Syndicale Autorisée de Pennautier.

Je vous rappelle qu'il vous revient, maintenant, l'obligation de procéder à la notification de cet arrêté à TOUS les propriétaires concernés.

Je vous informe que vous devez convoquer dans les deux mois la première assemblée générale de l'ASA, au cours de laquelle sera élu le syndicat. Le syndicat pourra ensuite élire le président et le vice-président.

Les modalités de notification sont libres et peuvent s'effectuer par simple courrier. Néanmoins l'envoi par lettre recommandée avec accusé de réception peut être parfois préférable au regard des risques contentieux.

Il vous appartient de demander à monsieur le maire de Pennautier de bien vouloir afficher cet arrêté dans un délai de quinze jours à compter de la date de sa publication.

Je vous demande de me faire parvenir, dans les meilleurs délais, un certificat d'affichage attestant l'accomplissement de cette formalité.

horaires d'ouverture :

8 h. 30 – 12 heures

14 heures – 16 h.30 -

16 h. le vendredi

Adresse : 105 boulevard Barbès
11838 Carcassonne cedex 9

téléphone :

04 68 10 31 00

télécopie :

04 68 71 24 46

courriel : ddtm@aude.gouv.fr

Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

la Chef de la Mission des Affaires Juridiques et du Suivi des
Procédures

Martine RIPOLL